



achat d un appartement avec mon copain, séparation, que dois je f

Par **BADIH**, le **02/04/2011** à **13:44**

bonjour,

voila 3 ans j ai acheté devant notaire a 50-50 un appartement avec mon copain! nous venons de nous séparer et je lui laisse l appartement! par contre, je ne veux plus que mon nom figure sur les papiers pour la banque, le notaire ect, je ne veux plus avoir aucun lien avec cet appartement! nous sommes d accord avec mon ex copain! que dois je faire? merci

Par **Domil**, le **02/04/2011** à **14:12**

Il doit vous racheter votre part devant notaire (avec les frais qui vont avec et le prix réel). Si la banque refuse de vous enlever du pret, vous devez solder ce pret et qu'il en reprenne un autre